

BIRD 2

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro CS 10333 44803 Saint-Herblain CEDEX
981 826 332 RCS NANTES

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE
UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025**

Le 30 juin 2025,
A 10 Heures 10

.../...

DEUXIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par **une perte de 295 151 euros** de la manière suivante :

Origine :	Montant
Report à nouveau antérieur	0 €
Perte de l'exercice	- 295 151 €

Affectation :	Montant
Au poste « Report à nouveau »	- 295 151 €

En conséquence de cette affectation, le poste « Report à nouveau » devient débiteur à hauteur de -295 151 euros.

Les capitaux propres ressortent à – 285 151 euros.

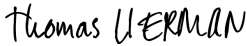
Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte de l'absence de distribution de dividende au titre des exercices précédents, étant ici rappelé qu'il s'agit du deuxième exercice.

LA PRESIDENCE

La société REALITES

Représentée par Monsieur Thomas LIERMAN, DGD

DocuSigned by:

93D802B8F34F47D...

Désignation de l'entreprise : SASU BIRD 2

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 IMPASSE CLAUDE NOUGARO 44800 ST-HERBLAIN

Durée de l'exercice précédent* 1

Numéro SIRET* 9 8 1 8 2 6 3 3 2 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1	
					31122024	31122023		
					Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	8 025	CV	8 025	10 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
TOTAL (II)			BJ	8 025	BK	8 025	10 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	8 913 560	CA	700	8 912 860	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 033	CG	1 033			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	8 914 593	CK	700	8 913 893		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 922 618	1A	700	8 921 918	10 000	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an

CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU BIRD 2</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000.....)			DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(295 151)		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	(285 151)	10 000	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	9 207 070		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX			
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	9 207 070			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 921 918	10 000		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 207 070		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU BIRD 2</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N – 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 457	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	700		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 157	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 157)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	292 993	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	292 993
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(292 993)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(295 151)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SASU BIRD 2		Néant ☐ *				
												Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	1 500				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	2 001				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	3 501				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 500				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	2 001				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	3 501				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	3 501			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	298 652			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(295 151)			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	292 977			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX				
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										A1				
												A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6				
		Dont cotisations facultatives Madelin										A7				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :												Exercice N			
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
VALEURS COMPTABLES DES IMMO FINANCIÈRES CEDEES												2 001				
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO FINANCIÈRES														2 001		
OPERATIONS DE CONSTITUTION OU LIQUIDAT DE FIDUCIES												1 500				
OPERATIONS DE CONSTITUTION OU LIQUIDAT DE FIDUCIES														1 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N				
												Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022